



COMITÉ DES ARMATEURS FLUVIAUX

Le Président Délégué Général

Paris, le 23 janvier 2006

RECU le

25 JANV. 2006

Monsieur P. MARZOLF
Président de la Commission du débat public
sur la politique des transports dans la
vallée du Rhône et l'arc languedocien
26 bd Saint Roch
84000 AVIGNON

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité recueillir de la part du Comité des Armateurs Fluviaux, un avis sur l'organisation et les objectifs du débat public sur la politique des transports dans le couloir rhodanien et son prolongement jusqu'à l'Espagne en Languedoc Roussillon que la Commission Nationale du Débat Public doit prochainement mettre en place.

Nos attentes et nos objectifs

Faire en sorte que les possibilités et les récentes avancées du transport fluvial soient mieux connues et prises en compte dans l'organisation générale du système de transport national et interrégional.

Problématiques et thématiques

* Perspectives d'aménagement des infrastructures de l'axe Rhône- Saône - canal du Rhône à Sète :

Mise en cohérence des caractéristiques techniques des ouvrages et maximisation de leur efficacité
Fiabilité du réseau et doublement à terme des ouvrages de navigation sur le Rhône
Perspectives de réalisation de la mise à grand gabarit du canal du Rhône à Sète en cohérence avec celui de l'axe rhodanien
Mise en œuvres d'équipements de services aux usagers (appontements, chantiers fluviaux...) et d'aide à la navigation

* Organisation du système de transport :

Organisation et développement des plates formes portuaires entre Pagny et Sète
Amélioration des conditions techniques et réglementaires fluviales d'accès aux bassins et aux installations du port de Marseille Fos
Faciliter l'adaptation qualitative et quantitative de la flotte et des métiers du fleuve

.../...

* Désenclavement du bassin :
Etudes complémentaires de Moselle Saône
Apprécier les possibilités de contournement des Alpes par voie fluvio - maritime
Analyse de l'opportunité économique de la réouverture du Tunnel du Rove

Moyens d'information

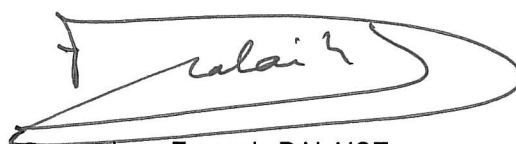
Au-delà des documents économiques et géographiques de définition des enjeux, le dossier d'information doit à notre sens comprendre une présentation complète et actualisée des caractéristiques et des évolutions des modes de transport par rapport à leurs champs de pertinence respectifs.

Le Comité des Armateurs Fluviaux peut mettre à la disposition de la CNDP dans des conditions à définir le réseau habituel des adhérents pour à la fois organiser des réunions embarquées, présenter des expositions itinérantes à bord de bateaux ou mettre à disposition des touristes fréquentant les unités fluviales du bassin des documents explicatifs. La fréquentation touristique « locale » des bateaux (hors croisières embarquées) est d'environ 180 000 personnes par an.

Il nous semble de la sorte possible d'organiser plusieurs réunions d'information débats le long des communes de l'axe en privilégiant la concertation locale. Une ou deux réunions plénières de lancement et de clôture pourraient alors être tenues à Lyon et Marseille.

Par ailleurs le concours de l'Association Seine Moselle Rhône avec laquelle le CAF travaille en relations très étroites peut être sollicité pour les thématiques évoquées, pour la mise à disposition de son réseau d'adhérents et pour les informations disponibles depuis les résultats de la première phase d'études préliminaires sur l'axe Marseille Ports de la mer du Nord qu'elle a largement permis de réaliser.

Vous souhaitant bonne réception de ces quelques propositions pour lesquelles je reste à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-François DALAISE

PS : Nos coordonnées

Jean François DALAISE, Président du Comité des Armateurs Fluviaux
8 Rue Saint Florentin, PARIS 1er
Tél : 01-42-60-36-18
Fax : 01-42-86-80-16
Email ARMATEURS.FLUVIAUX@wanadoo.fr

Ou Jean Raymond LE MOINE son adjoint
Tél : 01-42-60-36-30